

“ Les experts-comptables pourront prodiguer des conseils en matière d'intelligence économique, proposer une aide et orienter les entreprises vers les services spécialisés des pouvoirs publics. ”

Les acteurs de l'intelligence économique



Organisation en place à fin juin 2009

DEUX QUESTIONS À :

Claude Reisman, trésorier payeur général de la région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord

Sic : En votre qualité de TPG de la région Nord-Pas-de-Calais, quelle part prenez-vous à la démarche régionale de l'intelligence économique ?

C.R. : Une part significative puisque le préfet de région a confié en février 2005 au trésorier-payeur général, la coordination, sous son autorité, du volet offensif du schéma régional de l'IE qu'il copréside avec le président du Conseil régional. Ce schéma dispose d'un comité de pilotage qui définit et suit la mise en œuvre du programme triennal d'action, que mettent en œuvre deux structures opérationnelles l'une défensive, l'autre le Groupe Actions - Projets Intelligence Économique Territoriale (GAPIET) placé sous ma responsabilité et que j'anime avec l'aide du chargé de mission régional à l'IE (CRIE) dans trois

domaines : le soutien aux entreprises, la formation et la communication. Depuis quatre ans, le GAPIET favorise avec une efficacité croissante la diffusion de la culture, des méthodes et des outils de l'IE dans le tissu économique et notamment en direction des PME et des six pôles de compétitivité présents dans le Nord-Pas-de-Calais.

Sic : Une déclinaison comptable et financière de l'intelligence économique est-elle mise en œuvre dans votre région ?

C.R. : Absolument et je m'en réjouis car le Nord-Pas-de-Calais est l'une des premières régions à avoir expérimenté l'accord conclu l'an dernier entre le Conseil Supérieur de l'Ordre et le service de coordination ministérielle à l'Intelligence économique. Le Nord-Pas-de-Calais compte

800 experts-comptables touchant environ 4 000 collectivités et près de 100 000 entreprises auxquelles ceux-ci pourront, dans un proche avenir, prodiguer des conseils en matière d'IE, proposer une aide et orienter vers les opérateurs et les services spécialisés des pouvoirs publics.

Au plan local, nous avons prévu de conforter les liens que nous avons noués au fil du temps dans le cadre d'une convention de partenariat élargi.

Retrouvez l'interview de Claude Reisman dans son intégralité, ainsi que l'interview d'Alain Salessy, responsable de la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Languedoc-Roussillon, sur le site du Comité intelligence économique de l'Ordre des Experts-Comptables, <http://www.intelligence-experts.fr/>



“ L’intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l’information stratégique utile aux acteurs économiques. ”

TROIS QUESTIONS À :

Rémy Pautrat, préfet honoraire de région, président de l'IERSE

Sic : En quoi l'intelligence économique favorise-t-elle le développement des PME ?

R.P. : La crise financière en accélérant les mutations du monde économique, soumet les entreprises à de nouveaux rapports de force. Or, si les grands groupes peuvent détecter les menaces, les PME sont plus vulnérables face aux assauts concurrentiels.

L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile aux acteurs économiques. Elle poursuit trois objectifs : la veille, la sécurité et l'influence. C'est avant tout une culture de l'anticipation qui permet aux entreprises de comprendre leur

environnement pour mettre en place des actions stratégiques. Les PME sont le moteur de notre économie, elles doivent donc s'approprier la culture, les outils et méthodes de l'intelligence économique.

C'est l'objet même de la politique publique d'intelligence territoriale initiée par l'Etat en 2005.

Sic : Quel est le rôle de l'Etat dans la conduite de la politique d'intelligence territoriale ?

R.P. : La compétitivité des PME dépend avant tout de notre capacité collective à créer de la connaissance. L'Etat doit donc diffuser et partager l'information avec l'en-

semble des acteurs du dynamisme régional en suscitant des partenariats entre l'administration, les collectivités, les entreprises et les centres d'expertise régionaux. Cette synergie s'illustre parfaitement au sein des pôles de compétitivité.

Sic : Comment l'intelligence économique se concrétise-t-elle au sein des entreprises ?

R.P. : Cette discipline réside d'abord dans la mise en place d'un dispositif de veille pour décrypter l'environnement et détecter les opportunités. Les entreprises doivent également sécuriser leur patrimoine et créer des réseaux d'influence pour favoriser leur expansion.

Administration territoriale en matière d'intelligence économique



1. Secrétariat Général des Affaires Régionales.
2. Schéma Régional d'Intelligence Economique